



La lettre

des élus communistes et apparentés
de Vénissieux - N° 70 - décembre 2022

Protéger les habitants de l'inflation

Le choc énergétique est là. Il est là pour tous nos concitoyens, pour les Vénissiens mais les crises, on le sait, sont toujours plus profondes, plus durables et plus dévastatrices dans les villes populaires.

Les prix des denrées alimentaires de première nécessité flambent, le taux d'inflation sur un an était de 6,2% fin octobre, un niveau jamais atteint depuis 1985 en France !

Les collectivités locales sont, elles aussi, touchées de plein fouet. Mais ce qu'il ne faut jamais oublier en la matière, c'est que pénaliser les communes, c'est pénaliser une deuxième fois les habitants.

Pour la Ville de Vénissieux, les charges d'énergies et fluides (eau, gaz, électricité, carburants, chauffage urbain), ont augmenté de 30%, soit 1,7 million d'euros.

L'exercice 2022 a déjà été fortement impacté. Pour autant, nous n'avons pas cédé comme d'autres collectivités à la fermeture de piscines ou autres services.

C'est la raison pour laquelle, avec notre pétition pour le droit à l'énergie, les maires et élus locaux ont interpellé le gouvernement et Emmanuel Macron.

Nous demandons pour les habitants comme pour les collectivités à sortir le gaz et l'électricité du marché européen, à rétablir leur tarif réglementé et blocage des tarifs, à les reconnaître comme des biens de première nécessité, à les sortir des effets de la spéculation.

C'est dans un contexte économique inflationniste que nous préparons notre budget 2023. L'urgence est de protéger les Vénissiens. Nous avons donc fait le choix d'absorber au maximum ce choc inflationniste. C'est le choix que nos enfants bénéficient toujours d'un repas équilibré, que les Vénissiens aient accès dans de bonnes conditions à tous leurs équipements... C'est le choix de la solidarité pour tous nos habitants.

Michèle PICARD - Maire

Plus de
2 500
C'est le
nombre de
pétitions
remises au
Préfet de
Région pour
défendre
le droit à
l'énergie.



L'occasion d'un temps fort de mobilisation au côté de Michèle Picard. Continuons le combat et la diffusion de la pétition.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La question énergétique est au cœur des préoccupations. Les annonces de coupure d'électricité n'épargneront pas le service public comme les écoles, les résidences de personnes âgées ou les crèches qui seront menacées au même titre qu'une maison individuelle. Hypocrisie d'une situation où d'un côté, la transition du parc automobile crée de nouveaux besoins électriques quand dans le même temps, l'État nous menace de pénurie.

Concernant la ville de Vénissieux, pour la première fois cette année, les efforts de réduction de consommation de la ville n'ont pas compensé la hausse des prix. Mais Vénissieux résiste grâce aux marchés établis avec le SIGERLY, sans augmentation des prix pour l'électricité jusqu'en 2023 et une augmentation plafonnée à 14% pour le gaz. Quid de ce qui pourra être négocié pour 2024. Concernant le réseau de chaleur (67% des bâtiments municipaux reliés), le coût de la chaleur a augmenté de 50 %, une augmentation relativement maîtrisée au regard des 300% d'augmentation moyenne sur le marché du gaz.

Des réflexions sont actuellement menées pour réduire encore nos consommations énergétiques et parallèlement la Ville de Vénissieux fait des choix forts. Quand certaines collectivités décident de fermer des services publics aux usagers, nous choisissons d'investir dans de nombreux projets comme le raccordement au chauffage urbain de l'OMS et de la maison de l'Enfance Max Barel, l'augmentation de la performance énergétique des groupes scolaires, la création d'une chaufferie bois granulés au centre de vacances Elsa Triolet (le noyer), la création d'une centrale photovoltaïque à la résidence Henri Raynaud, le renouvellement du parc automobile en crit' air 0 et 1.

Il y a, certes, encore des marges d'économie à faire dans notre consommation courante mais certaines familles sont déjà dans la précarité énergétique et beaucoup ont le sentiment que les efforts sont toujours demandés aux plus précaires. Face à l'augmentation des factures énergétique, la Ville de Vénissieux se mobilise.

Aurélien SCANDOLARA - Adjoint au Maire

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Notre DOB 2023 intègre et anticipe une dégradation prévisible de l'épargne de la collectivité, comme dans toutes les villes en France.

Il y a des paramètres que l'on ne maîtrise pas. Quel plafond va atteindre l'inflation ?

C'est un contexte économique inflationniste auquel nous devons et devons faire face, qui touche aussi bien les prix de l'alimentation pour notre cuisine centrale, fournitures d'entretien et de bureau, les contrats de maintenance et nos futurs chantiers.

L'urgence aujourd'hui est de protéger les Vénissians.

Nous avons décidé de ne pas augmenter nos taux de fiscalité, et ce depuis 2016.

La deuxième priorité est de déconnecter la hausse de l'inflation nationale des tarifs de nos usagers.

Notre choix est de limiter la hausse de nos tarifs à 2% alors que l'inflation pourrait atteindre 7%.

Dans ce contexte, avoir œuvré depuis des années à renforcer des finances saines, sans emprunt toxique, nous permet de tenir le cap. Nous ne renonçons à aucun engagement de notre plan de mandat avec 120 millions d'euros d'investissements.

Au programme : la construction de la Maison de l'Enfance Max Barel, l'extension du groupe scolaire Jules Guesde, les extensions des groupes scolaires Ernest Renan et Joliot Curie.

Nous entamons les études pour la reconstruction de la piscine Auguste Delaune, la création de l'équipement polyvalent Pyramide, la Maison des Mémoires, la reconstruction de la crèche Graines d'Eugénie et la réhabilitation du centre social Roger Vailland.

La crise sanitaire a montré à quel point les communes jouaient un rôle essentiel dans le déploiement des politiques publiques.

Face à une nouvelle crise, les habitants des villes populaires, déjà durement frappés, ont besoin de protection, ils ont besoin de services publics efficaces, c'est le sens et la direction que prend notre budget 2023.

Michèle PICARD - Maire

DES MOYENS POUR LES COMMUNES !

Entre dépenses et recettes, nous avons maintenu une capacité d'autofinancement élevée, ce qui nous a permis de ne presque pas emprunter et donc d'avoir une dette qui continue de baisser avec une charge financière en baisse de moitié depuis 2015 !

Alors certains diront que tout va bien et que les réformes successives des gouvernements n'étaient pas un problème pour les communes.

Ce serait un comble ! Nous sommes responsables et nous gérons avec rigueur l'argent public en maintenant le service public et en multipliant les efforts pour répondre aux besoins des Vénissians. Résultat surprenant, nous ne sommes pas éligibles au «filet de sécurité» proposé par l'État aux communes car nous avons maintenu notre autofinancement.

Bref, nous compensons les contraintes imposées par les politiques gouvernementales mais cela ne les justifie en rien ! la vérité est que face à la crise économique et sociale, face aux incivilités et aux trafics, face au bouleversement climatique et à la crise énergétique, il faudrait faire encore beaucoup plus. Ce sont les communes qui sont au premier rang pour agir et qui ont besoin de plus de moyens. Et c'est justement parce que nous sommes de bons gestionnaires et que nos politiques publiques sont efficaces que l'État devrait nous aider au lieu de nous limiter.

Pierre-Alain MILLET - Adjoint au Maire



RESTAURATION SCOLAIRE

C'est un bouclier tarifaire que nous mettons en place pour les Vénissians qui ne doivent pas payer deux fois l'addition, en limitant la hausse de nos tarifs à 2% alors que la flambée des prix subie par notre cuisine centrale, est considérable. Boissons : +10%. Produits laitiers : +27%. Fruits, légumes surgelés : +15%. Produits carnés surgelés : +29,5%. Dans ce contexte inflationniste, notre ville ne rognera pas sur la qualité des déjeuners proposés à nos enfants. Elle a aussi choisi de ne pas augmenter les tarifs minimum à un euro pour les familles les plus en difficulté.

Nous jouons donc pleinement notre rôle d'amortisseur social quand la moitié des communes a dû déjà alourdir le prix de la cantine, jusqu'à plus de 5%.

Michèle PICARD - Maire

LOGEMENTS D'URGENCE

Cette année 101 féminicides ont été dénombrés en France. En moyenne une femme meurt tous les 2,5 jours sous les coups de son conjoint ou ex-conjoint.

La persistance et la gravité des violences conjugales et intrafamiliales nécessitent l'action de l'ensemble des acteurs institutionnels.

Briser le silence des violences reste très compliqué pour beaucoup de femmes et la décohabitation est l'un des moyens de faire cesser les violences.

Depuis 2012, la Ville de Vénissieux a mis en place un dispositif d'accompagnement et de suivi des femmes victimes de violences conjugales physiques et psychologiques, avec la mise à disposition d'un logement permettant de les mettre à l'abri.

Fin 2019, la convention avec l'association VIFFIL pour l'accompagnement social des femmes accueillies dans ce dispositif s'est élargie à la Ville de Saint-Fons qui dispose elle aussi d'un logement d'urgence. Ce partenariat permet de mutualiser les logements pour proposer aux femmes l'accueil le plus adapté, en fonction des situations. Depuis, 16 femmes vénissiennes et Saint-fognardes ont pu bénéficier de ce secours.

La Ville de Corbas doté d'un dispositif similaire vient d'intégrer le dispositif intercommunal dans le même esprit de recherche de solutions rapides et adaptées aux situations.

Véronique CALLUT - *Adjointe au Maire*

OFFICE MUNICIPAL DE RETRAITÉS

La Ville de Vénissieux s'engage avec l'OMR depuis de nombreuses années afin de favoriser l'action contre l'isolement des personnes âgées à travers des activités sportives, culturelles et festives.

Nous remercions tous les bénévoles et le Président Monsieur Bert, qui font vivre cette association. Pendant la crise sanitaire l'OMR a su s'adapter pour maintenir le lien social indispensable durant les confinements. Pour cette saison 2022-2023 l'OMR repart sur une dynamique avec de nouvelles activités pour ses 311 adhérents dont 50 nouveaux.

Véronique CALLUT - *Adjointe au Maire*



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis plusieurs mandats, la ville de Vénissieux s'est engagée en matière d'économies d'énergie. Grâce à l'évolution vers les LED et à la régulation de la puissance lumineuse sur les lampadaires classiques nos consommations baissent chaque année, depuis plus de 10 ans, de 1 à 2%, malgré l'augmentation des points lumineux. C'est aussi dû aux actions d'extinctions nocturnes que nous menons avec les conseils de quartiers. L'éclairage public est aussi un enjeu du droit au ciel nocturne, et du respect de la biodiversité.

Jean-Maurice GAUTIN - *Adjoint au Maire*



AMÉLIORATION DE L'HABITAT

La copropriété Pyramide est l'un des dossiers de réhabilitation énergétique que la ville soutient avec la Métropole dans le cadre de «PIG Énergie», programme d'intérêt général Énergie.

Dans la première saison de ce PIG de 2013 à 2020, nous avons aidé près de 600 logements et 40 maisons. Dans la saison 2 encours, nous voulons dépasser 1200 logements aidés, ce qui montre à la fois notre engagement pour aider les copropriétaires à améliorer leur patrimoine, mais aussi l'ampleur du défi puisqu'il y a 8000 logements et 4000 maisons à Vénissieux qui pour la plupart sont concernés par les enjeux énergétiques. D'autant plus actuellement avec la crise énergétique, ainsi que les périodes de canicule qui renforcent l'enjeu du confort thermique d'été.

Avant même la hausse des prix de l'énergie, malgré les aides publiques, les projets réhabilitation énergétique demandaient aux copropriétaires un effort financier qui n'était pas compensé par les baisses de charges de chauffage. C'est encore moins vrai avec des prix en hausse.

On sait que dans les maisons individuelles, beaucoup de propriétaires décident de ne plus se chauffer car ils savent ne pouvoir payer les factures.

Le gouvernement parle beaucoup de la rénovation thermique des logements, mais la vérité est que le niveau des aides existantes, même quand elles sont renforcées par la politique métropolitaine ECORENOV ou par ce PIG Énergie, ne suffit pas à équilibrer les investissements et sont très loin de répondre à l'ampleur des besoins.

Si nous voulons amener la plus grande partie des logements en France à un niveau BBC rénovation, il faudrait multiplier le budget d'aides par 4 ou 5 pendant 10 ans !

Amel KHAMMASSI - *Conseillère municipale*

ZONE À FAIBLE ÉMISSIONS (ZFE)

La loi imposant la mise en place des ZFE a pour objectif de limiter l'impact de la pollution automobile en accélérant le renouvellement des véhicules anciens vers des véhicules moins polluants et en développant les mobilités alternatives. Quarante-cinq métropoles de plus de 150.000 habitants sont concernées par un développement progressif des ZFE d'ici 2025.

La Métropole de Lyon a commencé cette mise en place dès le 1er janvier 2020 pour les poids lourds et utilitaires sur le périmètre de Lyon, Caluire-et-Cuire et les secteurs de Villeurbanne, Bron et Vénissieux situés à l'intérieur du périphérique Laurent Bonneval, avec un renforcement depuis septembre 2022 pour les véhicules particuliers Crit'Air 5.

La concertation portant sur l'extension et le renforcement de la ZFE proposée par la Métropole révèle que le dispositif est encore fortement méconnu, notamment par les populations qui risquent d'être le plus impactées. Qui a déjà entendu parler des ZFE et qui sait en définir les grands principes ? Un tiers seulement des personnes connaissent les ZFE et leur signification, dans les grandes lignes. On ne peut pas se satisfaire de la concertation qui s'est terminée en mars 2021 avec une participation assez faible où les personnes les plus précaires se sont peu exprimées.

Pour rendre les ZFE acceptables, il faut offrir aux citoyens des transports alternatifs à la hauteur des besoins. Les transports en commun sont largement sous-dimensionnés pour absorber réellement une part significative de la voiture.

Aujourd'hui il faut revoir la copie sur la ZFE au niveau de l'agenda. Il faut aussi tenir compte des situations sociales des usagers et les accompagner vers des mobilités propres sans recourir à des sanctions injustes.

Murat YAZAR - Conseiller municipal

» ZFE : CONCERTATION VÉNISSIANE 2023

Le projet d'extension de la ZFE concerne plus de 80% des Vénissiens et beaucoup d'entre eux n'en mesurent pas concrètement les effets.

Notre ville a donc décidé d'organiser début 2023 une grande concertation avec les habitants. Qu'attendent-ils au niveau des aides, des dérogations ? Comment imaginent-ils leurs prochaines mobilités ? Quelles attentes et quels besoins en termes de transports en commun ?

L'expression des Vénissiens est capitale, elle viendra renforcer nos demandes auprès de la Métropole. Possibilité d'ouvrir de nouvelles aides, élargissement de certaines dérogations, mobilisation des employeurs dans l'accompagnement des salariés, prise en compte des déplacements liés au travail de nuit : notre ville défendra de nombreuses propositions auprès de la Métropole afin que les conditions d'une ZFE socialement juste soient réunies. Nous partageons l'objectif final d'un air moins pollué dans l'agglomération lyonnaise. Mais nous formulons des réserves sur l'extension aux véhicules Crit'air 2.

Il nous faut avancer pas à pas, sans créer d'inégalités entre les territoires et entre les habitants de la Métropole, sans créer de nouvelles exclusions. N'inventons pas un libéralisme vert, qui serait source de profits pour les uns et surcoûts pour les plus modestes, et qui surtout diviserait et détournerait les Français du défi majeur du réchauffement climatique. Ce schéma serait contre-productif à tous les égards. Le succès de la ZFE est avant tout lié à la question de la justice sociale.

Michèle PICARD - Maire



ECHOS

» MR GIRARD : LE PARTI DE LA POLÉMIQUE

Mr Girard nous parle de piège en citant la fable du «loup déguisé en agneau». Il est vrai qu'il est un expert ! On ne sait trop s'il est LR ou RN ou entre les deux, mais ce qui est sûr, c'est que ses amis politiques ont tous voté contre les augmentations de salaires à l'assemblée nationale ! Quand il prend la défense des bas salaires sur la ZFE, c'est lui, le loup déguisé en agneau ! Et quand il explique son abstention pour le nouveau restaurant scolaire Ernest Renan, «l'expérience montre que vos choix se font en dépit du bon sens et nous ne voulons pas prendre le risque d'entériner vos erreurs», le maire peut lui répondre du tac au tac : «ne prenez pas de risque, ne prenez pas de risque, nous on le prend !»

Mr Girard ne se situe que dans la polémique, tant pis pour lui, nous on travaille pour les Vénissiens !